

BOURSE DE PERFECTIONNEMENT
EN SOMMELLERIE 2010
D'UNE VALEUR DE 10,000\$
DE LA FONDATION DE LA MAISON DU GOUVERNEUR

Objectifs de la bourse :

- promouvoir la sommellerie au Québec;
- accroître l'expertise des sommeliers québécois;
- favoriser la transmission de ce savoir dans l'industrie québécoise.

Pays : CANADA ET ÉTATS-UNIS

Durée du stage : 5 semaines minimum et devant être terminé avant le 31 octobre 2010. Le boursier ou la boursière pourra prolonger son séjour si désiré.

CONDITIONS DE DÉPÔT D'UNE CANDIDATURE

- Être diplômé d'une école hôtelière reconnue et fournir une preuve d'attestation de spécialisation professionnelle (ASP) en sommellerie délivrée par le MELS, ou un diplôme équivalent;
- être à l'emploi d'un établissement hôtelier ou d'un restaurant au Québec et cumuler trois années d'expérience en service de la restauration, dont deux ans dans le service du vin;
- fournir un document, expédié par courrier, expliquant son intérêt, ses projets d'avenir dans la profession et ses attentes quant au stage;
- fournir une lettre de recommandation de son ou ses employeurs confirmant son emploi et son expérience, ainsi que sa libération par l'employeur aux fins du stage;
- s'engager à fournir, à l'issue de son stage, un rapport sur le déroulement du stage ainsi que sur les connaissances acquises en fonction des exigences établies par le comité des bourses.

Les candidatures reçues qui ne comprendront pas tous les documents demandés, seront automatiquement rejetées.

N.B. : Un candidat ne peut se présenter qu'à trois reprises pour l'obtention d'une bourse.

Montréal, le 17 février 2010